

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00341
Numéro SIREN : 830 836 243
Nom ou dénomination : AB PERIN TRAITEUR ET FILLE

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2018 sous le numéro de dépôt 2871

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CER FRANCE

chemin du Hournet
65600 Séméac

V/REF :

N/REF : 2017 B 341 / 2018-B-2871

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 02/08/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

AB PERIN TRAITEUR ET FILLE

Société par actions simplifiée à associé unique

4 rue des Allées

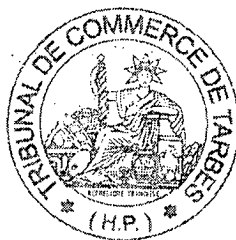
65460 Bazet

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2871 le 10/08/2018

R.C.S. TARBES 830 836 243 (2017 B 341)

Fait à TARBES le 10/08/2018,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.

AB PERIN TRAITEUR ET FILLE
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 4, rue des Allées 65460 BAZET
RCS de TARBES n° 830 836 243

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le trente juillet,

Madame Audrey HIRSCHMULLER, associée unique et Présidente de la SAS AB PERIN TRAITEUR ET FILLE au capital de 5 000 euros, dont le siège social se situe 4, rue des Allées à BAZET (Hautes-Pyrénées), immatriculée au RCS de TARBES le 18 juillet 2017, sous le numéro 830 836 243, a pris les décisions suivantes :

- 1 - L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- 2 - L'affectation du résultat comptable
- 3 - L'approbation de son compte courant d'associé
- 4 - L'approbation de sa rémunération pour ses fonctions de Présidente pour l'exercice en cours
- 5 - L'accomplissement des formalités

Préalablement aux décisions faisant l'objet des présentes, Madame Audrey HIRSCHMULLER a exposé ce qui suit :

Elle possède l'ensemble des parts de SAS AB PERIN PERE ET FILLE, à savoir 100 actions de 50 euros chacune.

En sa qualité de Présidente de la société, elle a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Ceci exposé, elle a pris les décisions suivantes :

Première décision : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'elle les a établis et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 21 021 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

Elle donne quitus à l'AGC 65 dont le siège se situe 1, chemin du Hourquet à SEMEAC (Hautes-Pyrénées), pour l'accomplissement des travaux comptables afférents à cet exercice.

HA

Deuxième décision : Affectation du résultat comptable

Conformément aux dispositions des statuts, l'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 21 021 € de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale : 500 €
- Report à nouveau : 20 521 €

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE		
ELEMENTS	ORIGINE	AFFECTATION
ORIGINE		
1- Résultat de l'exercice	+ 21 021 €	
AFFECTATION		
2 - Réserves réserve légale réserve facultative		+ 500 €
3 - Rémunération du capital Associée Audrey HIRSCHMULLER: 100 %		
4 - Autres affectations		
5 - Report à nouveau		+ 20 521 €
TOTAL	+ 21 021 €	+ 21 021 €

H.A

Troisième décision : Approbation de son compte courant d'associé

L'associée unique approuve la situation de son compte courant d'associé à la date du 31 décembre 2017 tel qu'elle apparaît dans le tableau ci-dessous :

	Compte courant d'associé Audrey HIRSCHMULLER
Solde début d'exercice au 04/07/2017	0 €
+ Apports	+ 6050,00 €
+ Remboursements frais déplacement	+ 2852,60 €
- Prélèvements	- 5 003,51 €
Solde fin d'exercice au 31/12/2017	+ 3 899,09 €

Quatrième décision : Approbation de sa rémunération en qualité de Présidente allouée au cours de l'exercice en cours.

L'associée unique décide de se rémunérer pour ses fonctions de Président pour la période du 1^{er} mars 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018, pour un montant net mensuel de 10 €.

Cinquième décision : Accomplissement des formalités

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes à l'effet de réaliser toutes formalités devant être effectuées.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par l'associée unique.

Fait à SEMEAC, le 30 juillet 2018, en trois exemplaires.

Audrey HIRSCHMULLER



H.A

N° de Dossier : 6504300

En Euros

012

A.G.C 65 22 Place du Foirail 65000 TARBES

Sasu AB PERIN TRAITEUR et Fill

4 Rue des Allées

65460 BAZET

Du 04/07/2017 au 31/12/2017

certifier conforme à
l'originale

2033

Réel simplifié BIC



MILLESIME 2018

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
6500300	334440	10	RT	651
N° Siret		83083624300014		

Désignation de l'entreprise Sasu AB PERIN TRAITEUR et Fill										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 4 Rue des Allées										65460 BAZET					
Numéro SIRET* 8 3 0 8 3 6 2 4 3 0 0 0 1 4															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 6										Durée de l'exercice précédent*					
										Exercice N clos le 31/12/2017					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	20 000	012		20 000								
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028	7 000	030	1 106	5 894								
	Immobilisations financières * (1)		040		042										
	Total I (5)		044	27 000	048	1 106	25 894								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 102	052		2 102								
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 800	066		1 800								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 985	070		16 985								
		Autres* (3)	072	957	074		957								
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	15 869	086		15 869								
	Charges constatées d'avance*		092	494	094		494								
	Total II		096	38 208	098		38 208								
Total général (I + II)		110	65 208	112	1 106	64 102									
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	5 000											
	Ecart de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132												
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136	21 021											
	Provisions réglementées		140												
Total I		142	26 021												
Provisions pour risques et charges		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	400											
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	5 548											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 3 899)		172	32 132											
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176	38 080												
Total général (I + II + III)		180	64 102												
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	27 000									
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sasu AB PERIN TRAITEUR et FillNéant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
31/12/2017
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	biens		215		214	63 508
		services *		217		218	674
		dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	53	
	Subventions d'exploitation reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	121	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	64 356	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	22 912	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	-2 102	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	18 678	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 184)			244	304	
	Rémunérations du personnel*				250	1 526	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 078	
	Dotations aux amortissements*				254	1 106	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	27
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	43 529		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	20 826
Produits financiers		(III)	280				
Charges financières		(V)					
Produits exceptionnels		(IV)					
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices*		(VII)			306	-195	
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	21 021
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	21 021	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	20 724	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	342	20 724
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	297
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 352	Déficit col. 2	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 370	Déficit col.2 0	372	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.